MANIFESTE POUR UNE SPIRITUALITÉ CONJUGALE

Fr. R. -M. Puibaraud

Sedes Sapientiae. n° 25 été 1988. série 6/3, pp. 1-6

Si la famille, aujourd'hui, et par voie de conséquence inéluctable, la société toute entière, est menacée de désagrégation, ce n'est en fait que l'émergence d'un drame beaucoup plus profond : la remise en cause du mariage. Ainsi les jeunes ne parviennent plus à comprendre, à situer leur amour personnel dans le cadre d'une institution. Puissions nous leur montrer, par les lignes qui suivent, combien ils se trompent, combien ils errent loin des sources d'eau vive : ce n'est en effet qu'au sein du mariage qu'ils pourront trouver le véritable accomplissement de leur amour. Aussi notre propos répondra à une double préoccupation.

D'abord, dégager l'épanouissement de joie et l'enrichissement de vie que l'évangile apporte à ceux qui sont engagés dans les liens du mariage et cherchent en tout le Royaume de Dieu et sa justice. Ce sera donc inciter les époux chrétiens à réveiller et à développer en eux la grâce reçue (selon le mot de l'apôtre), mais dans une direction précise et selon une modalité propre : c'est à dire conformément à l'état conjugal qui est le leur. La vie conjugale bien comprise est un appel à vivre *pleinement*, non pas malgré le mariage, mais bien grâce à lui, les époux laissant le christianisme pénétrer jusqu'au fond d'eux même.

La seconde préoccupation est plus apostolique, tournés vers les autres : c'est la noble ambition de faire éclater *au dehors* la beauté et la vérité de l'idéal chrétien vécu dans le mariage. A tant d'hommes qui vivent – vivent ils vraiment ? – éloignés de l'Église, et aussi à ces chrétiens qui ont oublié les exigences de leur baptême, à ses foules errantes, les époux chrétiens sont les seuls à pouvoir apporter un message d'espérance qui porte, et la conviction que la vie conjugale intégralement chrétienne est possible, bien plus qu'elle est belle, qu'elle est exaltante, et qu'elle s'enracine dans notre nature (humaine et graciée). Bien des gens sont retenus aux portes de l'Église par des préjugés qui nous font sourire, mais qui pourtant tomberaient si ces nouveaux pauvres avaient devant eux le témoignage vécu d'une famille profondément chrétienne. On ne réalisa pas suffisamment tout l'élan de conviction entrainante qu'apporte une famille vivant paisiblement sous le regard de Dieu, avec ses joies et ses peines, et en conformité avec la loi de sa nature.

Dieu a enfermé dans le mariage chrétien un idéal de sainteté dont la connaissance sera pour les époux chrétiens une source d'immense profit. Ils tendront vers cet idéal *à pas d'amour* et manifesteront ainsi par leur vie même cette propriété caractéristique de l'Église du christ qui esr de produire des hommes d'une valeur morale sublime. Telle est, au dire de Jacques Maritain, la mission primordiale dont le laïcat est avant tout chargé *comme chrétien : «* au plan même de l'œuvre de chair et de la perpétuation de l'espèce humaine, témoigner de l'office auquel le mariage et la société domestique sont essentiellement appelés par rapport à la vie éternelle, (…) l'affaire principale de la communauté familiale étant le progrès de ses membres dans la sanctification personnelle »[1].

On s'interroge beaucoup actuellement pour savoir quelles seront « les saints de l'an 200 »... Les modèles dont notre époque a la plus urgent besoin, ce ne sont pas d'abord des religieuses, des anachorètes, des prêtres ou des évêques (encore que cela soit bien utile et fort souhaitable) ; ce qui est capable, actuellement, de donner le branle aux masses et à nos sociétés sécularisées, ce sont de *saint époux*, des familles fortement trempées de christianisme. Loin d'être une idée en l'air, cette

1 Texte inédit de J. Maritain publié par la Revue Sources – septembre 1987.

conviction s’appuie sur une double constatation.

Il est d’abord indéniable que la famille représente un enjeu formidable et décisif pour la société et l’Église. C'est qu'en effet « la société est formée, non pas d'un conglomérat d’individus, mais de la communauté économique et de la solidarité morale des familles » (pie XII, 26 juin 1940). Par conséquent « la valeur et la prospérité d'un peuple réside dans l'organisation normale des familles saines et nombreuses où règne, sous l'autorité respectée du père, sous la sage vigilance et la prévoyance de la mère, l'union intime et confiante des enfants » (Pie XII, 17 juin 1945). Et si le salut de la société politique est en connexion étroite avec la force morale des familles, c'est encore de leur santé spirituelle que dépend le renouveau dans l’Église, car la fonction la plus sublime du mariage « consiste à remplir la terre d'enfants de Dieu, dans le balbutiement desquels le Père Tout Puissant et éternel devra reconnaître la voix de son divin Fils » (Pie XII, 30 janvier 1949).

De son côté, un ancien affilié des sectes qui ont jurés la perte de l’Église apportait ce témoignage tout à fait probant au P. Mateo Crawley :

> « nous ne visons qu'une chose : déchristianiser la famille. Nous laissons volontiers aux catholiques les églises, les chapelles, les cathédrales ; il nous suffit, pour pervertir la société, d'avoir les familles. Si nous réussissons, s'en est fait de la victoire de l’Église. »

Il est ainsi incontestable que la famille, ultime bastion de la chrétienté, est au centre de pressantes et vives préoccupations, qu’elles soient politiques ou ecclésiales. C'est précisément à cet appel que foit répondre, comme en écho, la sainteté du foyer chrétien.

Mais il ne faut pas se cacher, par ailleurs, que nos contemporains, et, helas ! Avec eux bien des clercs égarés, ne croient plus qu'il soit possible aux époux de vivre *simplement* en conformité avec les saintes lois du mariage. Il n'est que de se rappeler le tollé soulevé par l'encyclique « Humanae Vitae » (dont nous fêtons cette année le vingtième anniversaire). N'est on pas allé dans certains milieux ecclésiastiques, biens informés[2], jusqu'à affirmer que « le désordre de la contraception n'était pas toujours coupable », même en dehors du cas d'erreur invincible, sous prétexte qu' « il arrive que des époux se considèrent en face de *véritable conflits de devoirs* » : placés ainsi « dans cette alternative de devoirs où, quelque soit la décision prise, ils ne peuvent éviter un mal, ils opteront devant Dieu pour le devoir qui, en l’occurrence, est majeur », opposant ainsi l'encyclique à la conscience. Comme si l'encyclique n'était pas précisément une norme prochaine de la conscience[3] ...

Face à cette double constatation – d'une part l'enjeu considérable que constitue aujourd'hui la famille, d'autre par cette moderne prétention, à savoir luthérienne, selon laquelle il ne serait plus possible de vivre honnêtement das le mariage – la réponse divine se doit d’être tout à fait topique. C'est en effet une loi générale que Jésus-Christ envoi à chaque siècle les saints dont il a le plus pressant besoin de sentir la leçon : « c'est par des coups de cette portée que Dieu sauve intégralement dans le monde son esprit, sa vérité, et sa loi »[4]. On pourrait écrire une histoire de l’Église en montrant combien les saints répondaient aux nécessités spirituelles de leur époque.

---

2 Nous entendons : bien informés du contenu de la doctrine de l’Église en ces domaines ; et sans doute aussi bien informés qu'ils pouvaient étaler leurs dérapages en toute impunité.

3 Rappelons qu'il ne peut *jamais* y avoir de de conflit de devoirs lorsque les maux entre lesquels on doit opter ne sont justement pas à mettre en balance : parce que parmi ces « maux » les uns consistent en de *simples conséquences malheureuses* (la stabilité du foyer qui serait – soi disant – menacée par le fait de renoncer pour un temps à l'expression physique de l'amour), tandisque les autres dont des *actions intrinsèquement mauvaises*, des péchés (la contraception directement recherchée) qu'on ne doit commettre à aucun prix. Cf. G. de Broglie, S. J., « conflits de devoirs et contraception » in Doctor Communis, 1969, pp. 147-175.

4 Cardinal Pie, Panégyrique de S. Benoit Labre.

Ainsi pour que la famille chrétienne continue d’être l’étendard déployé contre les doctrines et les tendances perverses, Dieu se doit en quelque sorte à lui même et à son Église de nous donner aujourd'hui des époux chrétiens vivant en conformité d'amour avec les lois du mariage, non pas seulement de manière ordinaire mais de façon héroïque. Ajoutons que cette leçon, pour être tout à fait adéquate doit viser des époux ne sortant pas de la loi commune, c'est à dire n'ayant pas *au dehors* une existence extraordinaire. Ce sera le répondant, pour le foyer, de l'exemple donné, pour le cloitre, par S. Thérèse de l'Enfant-Jesus : elle a vécu de manière héroïque ce qui fait la trame ordinaire et monotone de l'existence dans le couvent. Cela demande biens sûr un grand amour de Dieu et du prochain. Le Poète l'avait déjà noté, à un autre niveau :

« la vie humble , aux travaux ennuyeux et facile,
est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour ».

Il faut d'ailleurs reconnaître que l'on voit monter chez des foyers de plus en plus nombreux un très vif désir de toujours mieux pénétrer les sublimes réalités du mariage, une grande soif de spiritualité conjugale, une ardeur merveilleuse à entrer dans les vues de Dieu sur le mariage chrétien. Pour qui contemple ce renouveau du foyer chrétien, c'est une joie très pure et un immense espoir.

Prière de la Famille Chrétienne

Pie XII

– 31 octobre 1954 –

Seigneur, Dieu de Bonté et de Miséricorde, Vous qui dans un monde de mal et de péché, avez offert à la société rachetée, ce très pur miroir de piété, de justice, d'amour, la sainte famille de Nazareth : voyez comme la famille est attaquée de tous côtés, comme tout conspire à la profaner en lui enlevant sa foi, sa religion, sa morale.

Assistez, Seigneur, l'ouvrage de vos mains. Protégez dans nos foyers les vertus familiales, uniques garanties d'entente et de paix.

Venez et suscitez à la famille des défenseurs. Suscitez les apôtres les temps nouveaux qui, en votre nom, en vertu du message du Christ et de la Sainteté de la vie, réclament des époux la fidélité, des parents l'exercice de l'autorité, des enfants l'obéissance, des jeunes filles la réserve, de tous les esprits et de tous les cœur l'estime et l'amour de la maison bâtie par vous.

Que restaurée en Jésus-Christ sur l'exemple du divin modèle de Nazareth, la famille chrétienne retrouve son visage. Que chaque nid domestique devienne un sanctuaire, que dans chaque foyer se rallume la flamme de la foi, qu'il porte avec patience l'adversité, avec modestie la prospérité, qu'il dispose tout dans l'ordre et la paix.

Sous votre regard paternel, Seigneur, confiée à ta Providence, sous les bienveillants auspices de Jésus, de Marie et de Joseph, la famille sera un asile de vertu, une école de sagesse. Elle sera un repos dans les tracas de la vie, un témoignage des promesses du Christ.

Au regard du monde, elle Vous rendra gloire à Vous, Père et à Votre Fils Jésus, jusqu'au jour où elle rassemblera tous ses membres pour chanter vos louanges dans les siècles éternels.

Ainsi soit-il.